



# Les nouveaux enjeux juridiques du Cloud Computing



Conférence organisée dans le cadre du Groupe Adira Cloud  
ouverte à tous les adhérents

**Mardi 21 Juin 2011**

**14h00 - 16h00**

EPSI - 7 Rue Curie - 69006 LYON

Ecole Privée des Sciences Informatiques

Plus de souplesse, plus de disponibilité, moins de coûts, **le cloud computing** semble porteur de différentes promesses mais également de nouveaux risques juridiques qu'il convient d'anticiper.

La réalisation de tels objectifs ne peut être effective que par l'élaboration d'un schéma contractuel le plus exhaustif possible.

Celui-ci permettra d'assurer à l'utilisateur non seulement une prévisibilité certaine quant à la continuité de la prestation mais aussi une sécurité indispensable quant à la gestion et à la pérennité des données qu'il transfère.

C'est pourquoi, nous vous proposons l'étude de la **construction d'un projet de cloud computing** en passant par l'examen des clauses et des enjeux les plus sensibles pour l'utilisateur comme pour le prestataire.

- |       |  |
|-------|--|
| 14h00 | Accueil  |
| 14h15 | Introduction par <b>Me. Mathieu MARTIN</b>   |
| 14h30 | Les nouveaux enjeux juridiques du Cloud Computing par<br><b>Professeur Edouard TREPPOZ &amp; Me. Mathieu MARTIN</b><br>- Quel nouveau schéma contractuel ?<br>- Comment anticiper les risques juridiques et sécuriser sa relation opérationnelle |
| 15h30 | Questions / Réponses   |
| 16h00 | Conclusion par <b>Me. Yves BISMUTH</b>   |

[Inscription exclusivement par messagerie](#)

